

03832

Carte émetteur-récepteur By-alarm Plus, connexion en radiofréquence 868 MHz, connecté à la centrale via BUS, 2 antennes pour polarisation horizontale et verticale en antenne-diversity.

La carte émetteur-récepteur, qui permet d'intégrer dans l'installation des détecteurs et des télécommandes radiofréquence, est un dispositif bidirectionnel qui permet d'étendre le nombre de zones de la centrale par la connexion au BUS. L'installer avec la centrale 03800-03801-03802, dans la boîte 03814 ou dans celle d'adaptation coffret 03816.

BRANCHEMENTS

La connexion avec la centrale passe par un câble blindé à 4 fils (ou plus).

Attention : Brancher la gaine sur une des bornes de masse (ou GND) uniquement côté centrale et lui faire suivre tout le BUS sans la brancher à la masse d'autres points.

La connexion de la carte passe par les bornes « + D S - » de la centrale.

SIGNALISATIONS DES LEDS

- Si la centrale est en phase d'attribution des périphériques BUS et l'émetteur-récepteur N'A PAS ENCORE été adressé, les leds 1 et 2 clignotent l'une après l'autre.
- Si la centrale est en phase d'attribution des périphériques BUS et l'émetteur-récepteur A ÉTÉ adressé, les leds 1 et 2 affichent l'adresse attribuée au dispositif, à savoir :
 - la led 2 clignote un nombre de fois correspondant aux dizaines de l'adresse attribuée ;
 - la led 1 clignote un nombre de fois correspondant aux unités de l'adresse attribuée.
- Si la centrale N'EST PAS en phase d'attribution des périphériques BUS :
 - la led 1 clignote continuellement pour indiquer que le dispositif fonctionne correctement ;
 - la led 2 clignote chaque fois qu'elle reçoit le signal d'un dispositif radio.

INSTALLATION

Pour assurer le fonctionnement optimal des dispositifs via radio, placer le dispositif le plus possible au milieu des capteurs et du secteur d'utilisation des télécommandes.

1. Choisir la position la plus appropriée à l'installation de la centrale.
2. Ouvrir le couvercle du boîtier qui renferme la centrale.
3. Fixer la carte émetteur-récepteur :
 - en cas d'utilisation de l'art. 03814, fixer l'étrier en plastique aux trois colonnes à l'aide des vis autotaraudeuses comprises (consulter également la notice d'instructions de l'art. 03814) ;
 - en cas d'utilisation de l'art. 03816, visser les trois entretoises en métal puis fixer l'étrier en plastique sur ces entretoises à l'aide des vis métriques comprises (consulter également la notice d'instructions de l'art.03816).
5. Câbler la carte émetteur-récepteur.
6. Procéder à l'adressage de l'émetteur-récepteur.
7. Fermer le couvercle frontal de la centrale.
8. Valider l'option « Sauf Sabotage » à l'aide du logiciel By-alarm Plus Manager.

CONFIGURATION

Pour tous les détails, consulter les manuels d'installation du système By-Alarm Plus et du logiciel By-alarm Plus Manager.

CONSIGNES D'INSTALLATION

L'installation et la configuration doivent être réalisées par des techniciens qualifiés, conformément aux dispositions qui régissent l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays concerné.

Il est déconseillé d'installer le dispositif sur une surface ferromagnétique ou à proximité de champs magnétiques et électriques puissants car ceux-ci pourraient compromettre son fonctionnement.

CARACTÉRISTIQUES

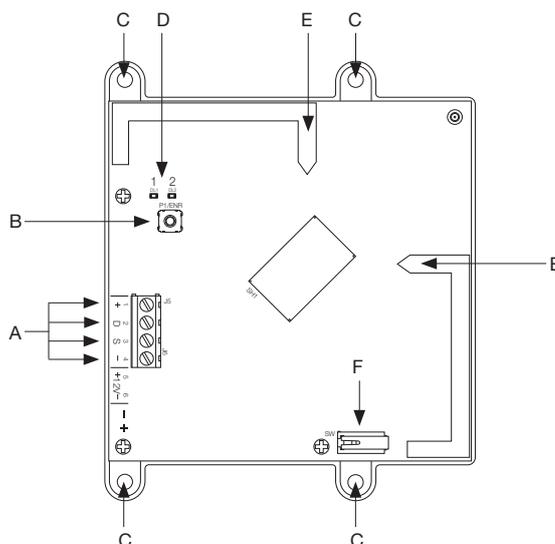
- Tension d'alimentation via bus : de 9 à 15 V
- Consommation de courant : 12 mA
- Bandes de fréquence :
 - 868,0 MHz - 868,6 MHz
 - 868,8 MHz - 869,0 MHz
- Puissance RF transmise : 25mW e.r.p.
- Nombre maxi d'émetteurs-récepteurs pilotables par la centrale art. 03800-03801-03802 : 5
- Nombre maxi de répéteurs art. 03840 en série pilotables par l'émetteur-récepteur : 1
- Modulation : GFSK
- Supervision des dispositifs : de 12 à 250 minutes
- Double antenne pour solution diversity
- Installation sur boîte art. 03814 ou 03816
- Température de fonctionnement : de -10 à +40 °C
- Humidité relative : ≤ 93% sans condensation
- Indice de sécurité : 2
- Classe d'isolation : II
- Dimensions (L x H x P) : 127 x 127 x 35 mm
- Poids : 140 g

CONFORMITÉ AUX NORMES.

Directive RED. Directive RoHS

Normes EN 62368-1, EN 50130-4, EN 50130-5, EN 55032, EN 50131-3, EN 301 489-3, EN 300 220-2, EN 62479, EN IEC 63000.

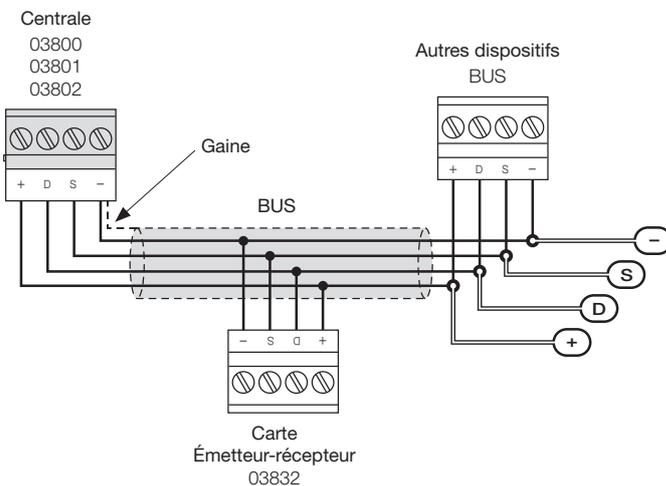
VUE DE FACE



N.B. Installer le dispositif dans le sens illustré sur la figure.

- A : Bornes +, D, S, - pour la connexion du BUS
- B : Bouton de configuration
- C : Étriers de fixation sur boîte 03814 ou 03816
- D : LED 1 et LED 2
- E : Antenne
- F : Microswitch anti-sabotage

BRANCHEMENTS



Vimar S.p.A. déclare que l'équipement radio est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible sur la fiche du produit à l'adresse Internet suivante : www.vimar.com.

Règlement REACH (EU) n° 1907/2006 – art.33. Le produit pourrait contenir des traces de plomb.



DEEE - Informations destinées aux utilisateurs

Le pictogramme de la poubelle barrée apposé sur l'appareil ou sur l'emballage indique que le produit doit être séparé des autres déchets à la fin de son cycle de vie. L'utilisateur devra confier l'appareil à un centre municipal de tri sélectif des déchets électroniques et électrotechniques. Outre la gestion autonome, le détenteur pourra également confier gratuitement l'appareil qu'il veut mettre au rebut à un distributeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil aux caractéristiques équivalentes. Les distributeurs de matériel électronique disposant d'une surface de vente supérieure à 400 m² retirent les produits électroniques arrivés à la fin de leur cycle de vie à titre gratuit, sans obligation d'achat, à condition que les dimensions de l'appareil ne dépassent pas 25 cm. La collecte sélective visant à recycler l'appareil, à le retraiter et à l'éliminer en respectant l'environnement, contribue à éviter la pollution du milieu et ses effets sur la santé et favorise la réutilisation des matériaux qui le composent.